



A l'approche de sa Convention annuelle, la meunerie française face à la hausse inédite de l'ensemble de ses coûts

Paris, le 16 mai 2022. Le 17 juin prochain, l'Association Nationale de la Meunerie française (ANMF) organise sa Convention annuelle à la Cité Internationale de la Gastronomie et du Vin de Dijon. Sous un thème fédérateur « *La farine, un produit de sens et de sensations* », les professionnels de la meunerie échangeront sur l'avenir de la filière blé, farine et pain, dans un contexte exceptionnellement tendu.

La guerre en Ukraine impacte le cours du blé et le coût des énergies

Avant le conflit en Ukraine, les entreprises de la meunerie faisaient déjà face à une hausse inédite et historique du prix du blé tendre, autour de 290 €/t en novembre 2021 (+40 % n-1), avant d'atteindre des sommets inégalés depuis le début de la guerre en Ukraine, à plus de 400€/t mi-mai (+100 % en un an).

Les meuniers s'approvisionnent exclusivement en blé français, largement disponible, mais ils subissent les tensions du marché mondial, que la guerre en Ukraine et l'immobilisation des récoltes dans le pays ont exacerbé ces deux derniers mois. Les meuniers achètent du blé tout au long de l'année, qu'ils transforment en farine et subissent donc ces hausses, dès maintenant.

Premier poste de coût des entreprises, l'augmentation du prix du blé se cumule par ailleurs avec les augmentations du prix de l'électricité pour alimenter les moulins, et du gazole pour les camions qui livrent chaque jour les milliers de boulangeries de France et les clients industriels.

Sur l'énergie notamment, l'ANMF attendait du plan de résilience français un accompagnement pour traverser ces turbulences. La dernière communication du gouvernement sur le bouclier énergétique qui détaille les critères retenus, confirme que très peu d'entreprises de la filière pourront bénéficier de ces aides.

Préserver la marge des entreprises : un enjeu social et économique majeur

L'ensemble de la filière subit cette montée des coûts qui se traduit par une baisse de la marge des opérateurs à un point critique. Pour Jean-François Loiseau, Président de l'ANMF : « *cette situation est inédite dans l'histoire de la meunerie et met les entreprises à l'épreuve de la résilience. Il est de la responsabilité de chaque acteur de la chaîne de valeur de prendre en compte l'augmentation historique des coûts, sans quoi les PME et TPE de nos territoires seront en très grande difficulté. La meunerie ne peut plus rogner ses marges comme elle l'a fait ces dernières années. La répercussion de la hausse des coûts tout au long de la chaîne jusqu'au consommateur est vitale. Si ces hausses sont nécessaires, elles n'auront qu'un impact limité sur le produit final : quelques centimes pour la baguette.* »

Convention annuelle ANMF, rendez-vous fédérateur de concertation pour la filière

C'est dans ce contexte tendu que l'ANMF réunira ses adhérents et les acteurs de la filière le 17 juin à la Cité Internationale de la Gastronomie et du Vin de Dijon, pour sa convention annuelle sous la thématique « la farine, produit de sens et de sensations ». « *Malgré une période très compliquée, nous souhaitons mettre en lumière la farine, produit historique dans le repas des français, et présenter l'excellence des acteurs de notre filière dans un lieu nouvellement inauguré qui célèbre la gastronomie française* » souligne Jean-François Loiseau. Cet événement fédérateur pour la filière permettra également d'échanger sur nos atouts pour préserver la richesse et l'excellence de la filière blé-farine-pain française.

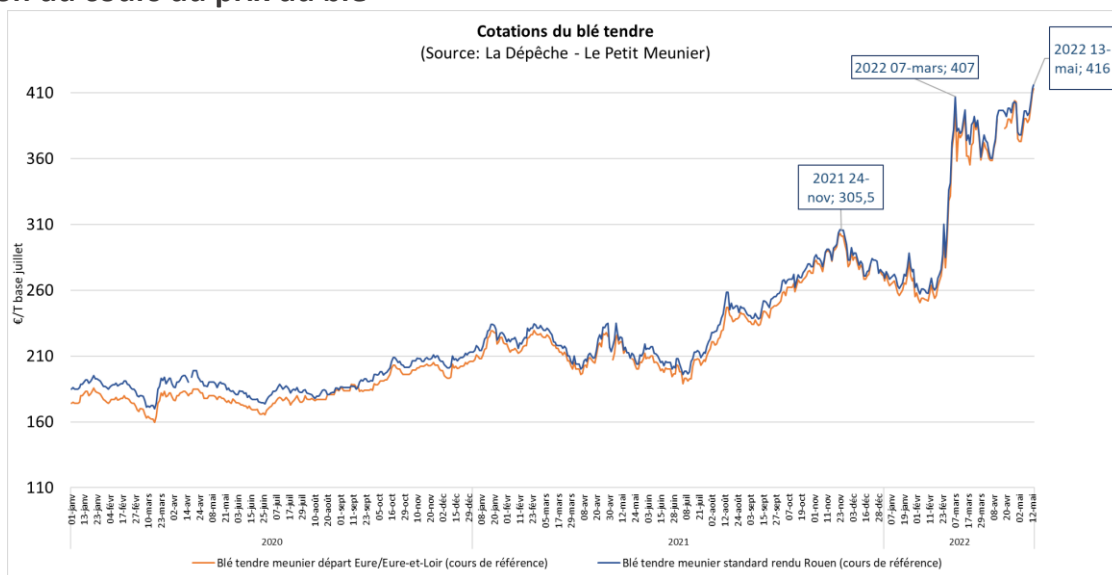
Hadrien Lavielle – Responsable communication et valorisation : 07 56 27 90 88 – h.lavielle@glaboetie.org

Anne-Céline Contamine – Directrice générale : ac.contamine@glaboetie.org

A propos de l'ANMF : L'ANMF représente et rassemble les meuniers dans leur diversité sur l'ensemble du territoire. Avec 13 délégations territoriales, et plus de 177 entreprises adhérentes, l'ANMF représente 94% de la production de farine en France. Elle assure un dialogue constant au sein de la filière et contribue à construire un lien privilégié entre ses adhérents et les partenaires de la meunerie. En 2020, la meunerie française a commercialisé 3,8 millions de tonnes de farine, pour un chiffre d'affaires d'environ 1,6 milliard d'euros, mobilisant 6100 emplois.

ANNEXES

Evolution du cours du prix du blé



Programme de la convention annuelle de la meunerie

INVITATION

Convention Nationale de la Meunerie 2022
À Dijon
Le 17 juin 2022

Jean-François Loiseau, Président de l'Association Nationale de la Meunerie Française et Anne-Céline Contamine, Directrice Générale ont le plaisir de vous inviter à la Convention annuelle de l'ANMF

« La farine, un produit de sens et de sensations »

Cité internationale de la gastronomie et du vin de Dijon
12, parvis de l'UNESCO 21000 Dijon
[Inscrivez-vous ici](#)

Association nationale de la meunerie française

AG2R LA MONDIALE

Avec le soutien de :

PROGRAMME

12h - Cocktail déjeunatoire au sein de la cuisine expérimentale

14h - Ouverture de la convention, Jean-François Loiseau, Président

- Le rapport d'activité de l'ANMF, équipe ANMF
- Mot de bienvenue à la cité, William Krief, Président du groupe K-Rei

« La farine, un produit de sens et de sensations »

La farine dans tous ses états

- Histoire et symbolique de la farine dans le repas des Français, Eric Birlouez, Sociologue de l'agriculture et de l'alimentation
- Le savoir-faire et l'excellence « filière » mis en scène tout au long de la journée par les acteurs de la filière
 - o Le petit déjeuner,
 - o Le déjeuner,
 - o Le diner/ apéro

Les nouvelles tendances de consommation

- Le secteur de la boulangerie/ pâtisserie face aux nouvelles formes de consommation, Julie Rosticher, Responsable des études qualitatives - CHD Expert.
- Les Français et leur alimentation : tendances de fond et nouvelles tribus de consommateurs, Eric Birlouez, Sociologue de l'agriculture et de l'alimentation

16h45 - Fin de la convention

En partenariat avec : AG2R LA MONDIALE